

Technicien en Électricité (MELEC) | Pose et installation de panneaux photovoltaïques

BAC PRO TECHNICIEN EN ÉLECTRICITÉ (MELEC) | POSE ET INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- **LA SEYNE-SUR-MER** | Lycée Paul Langevin

CONTACT

Florence COURTIN

courtin@cfaiprovence.com

06 17 49 96 34

COÛT

Formation gratuite (prise en charge par l'entreprise) et rémunérée pour le candidat (spécificité en fonction du type de contrat).

MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures. Ce baccalauréat professionnel aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électrotechnicien, depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Les fondamentaux du métier d'électrotechnicien sont transversaux à tous les secteurs d'activités. Grâce à la coloration « pose et installation de panneaux photovoltaïques », l'électrotechnicien pourra poser de panneaux photovoltaïques en respectant les règles de sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Technicien en Électricité (MELEC) | Pose et installation de panneaux photovoltaïques

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Préparer des opérations de réalisation
- Mettre en service une installation
- Réaliser la maintenance
- Poser, installer et raccorder des panneaux photovoltaïques :
 - Réaliser des travaux en hauteur en respectant les règles de sécurité associées
 - Maîtriser les règles de sécurité électrique lors de l'installation et de la mise en service de panneaux photovoltaïques
 - Identifier les différents types de charpentes et de couvertures et connaître leurs caractéristiques
 - Connaître les différents types d'installations photovoltaïques et les principes de fixation
 - Savoir détuiler et réparer une tuile cassée en utilisant l'outillage adapté
 - Maîtriser la technique de pose de panneaux photovoltaïques
 - Réaliser les raccordements et mettre en service les panneaux photovoltaïques.

SECTEURS CONCERNÉS : Entreprises artisanales, petites, moyennes et grandes ; petites et moyennes industries intervenant dans la production et le transport de l'énergie électrique, le bâtiment, l'industrie, l'agriculture, les services, les fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les infrastructures.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

Durée : 2 ans | 675 heures de formation par an.

Alternance : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de *formation (50% enseignement technique et 50% enseignement théorique)*

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

PROGRAMME

Pratique professionnelle

- Génie électrique
- Automatismes
- Schéma électrique
- Mise en situation professionnelle
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Habilitations nécessaires au travail en hauteur

Formation générale

- Français
- Économie - Gestion
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Histoire
- Géographie
- Éducation Morale et Civique
- Education Physique et Sportive
- Prévention Santé - Environnement
- Anglais
- Arts appliqués

VALIDATION

BAC PRO MELEC - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

Habilitation au travail en hauteur/ port du Harnais

Habilitation BR/PV

TAUX DE RÉUSSITE 2025 (HORS COLORATION MISE EN PLACE À LA RENTRÉE 2025)

LA SEYNE SUR MER | Lycée Paul Langevin : 88,9%

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus 15 ans à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

**Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).*

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

Technicien en Électricité (MELEC) | Pose et installation de panneaux photovoltaïques

- Admission en Première : être titulaire d'un BEP dans la spécialité en cohérence avec le bac préparé ou après un CAP, réorientation après la classe de seconde, technologique ou professionnelle, réorientation après une première générale ou technologique, réorientation à l'issue d'un bac sans rapport avec la spécialité.
- Admission en Terminale : admission après une première professionnelle dans la même spécialité ou être titulaire d'un diplôme de même niveau ou supérieur (*Après analyse du dossier*).

Qualités requises : Méthode | Rigueur | Polyvalence | Autonomie | Sens de l'initiative | Respect des règles de sécurité | Créativité | Ne pas avoir le vertige et être en bonne forme physique (port de charges lourdes)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Équipes pédagogiques et administratives de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du **BAC PRO MELEC - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés**, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Éducation Nationale.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Technicien en Électricité (MELEC) | Pose et installation de panneaux photovoltaïques

BTS Électrotechnique | BTS MSP | BTS MSEF | BTS MSSE | BTS MSSAE | BTS ATI | BTS Aéronautique | BTS FED

Exemples de métiers : Électricien | Électrotechnicien | Installateur de panneaux solaires | Installateur électricien | Installateur domotique | Technicien câbleur réseau informatique | Technicien fibre optique - réseau - cuivre | Monteur électricien | Technicien de maintenance | Technicien de dépannage.

Insertion :

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **46%**

Insertion dans la vie active : **54%**

- Dont : **80%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'informations

EN PARTENARIAT AVEC

